

Vérificateur général de la Nouvelle-Écosse

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL--Publication d'un rapport de vérification opérationnelle

Le vérificateur général Michael Pickup a publié un rapport spécial de vérification opérationnelle, aujourd'hui 15 janvier.

Le rapport contient les résultats de son travail de vérification auprès du ministère des Services internes relativement à l'intrusion dans le site Web sur l'accès à l'information qui a eu lieu en avril 2018, entraînant la divulgation inappropriée de renseignements personnels.

Le but de cette vérification opérationnelle était d'évaluer la mise en oeuvre du nouveau site Web du gouvernement et du système qui traite les demandes d'accès à l'information.

Le vérificateur général a décelé des lacunes considérables dans les processus de gestion des risques et de gestion de projets utilisés pour la mise en oeuvre et l'essai du nouveau site Web et logiciel, ce qui a mené à l'intrusion et à la divulgation inappropriée de renseignements personnels.

Les processus de gestion des risques étaient inadéquats, et de nombreuses étapes de base n'ont pas été suivies. Malgré les nombreux signes précurseurs, y compris le fait que la Nouvelle-Écosse devait être la première autorité au monde à mettre en oeuvre le nouveau site Web et le nouveau logiciel ensemble, le ministère considérait le projet dans son ensemble comme étant à faible risque. C'est pourquoi de nombreux risques relativement évidents et potentiellement inacceptables n'ont pas été cernés ou abordés. De plus, le projet a été mal géré en général. De nombreuses étapes clés n'ont pas été suivies et des composantes clés du contrat n'ont pas été documentées.

« L'intrusion dans le site Web qui a eu lieu en avril est un exemple très clair de ce qui peut se produire lorsque le gouvernement ne protège pas les renseignements personnels que les gens de la Nouvelle-Écosse lui confient, souligne M. Pickup. En fait, la divulgation inappropriée de renseignements personnels n'est pas surprenante compte tenu de la portée des défaillances soulevées dans le cadre de la vérification. »

Le rapport contient cinq recommandations, qui ont toutes été acceptées par le gouvernement.

Le rapport intégral, ainsi qu'un résumé et une vidéo qui présente cinq questions que les gens de la Nouvelle-Écosse devraient poser au gouvernement au cours des jours et des mois à venir afin d'assurer des améliorations durables au sein du ministère des Sevices internes, se trouvent au www.oag-ns.ca (en anglais seulement).

Le Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée a publié un rapport d'enquête distinct au même sujet, aujourd'hui. Il peut être consulté au https://oipc.novascotia.ca (en anglais seulement).



POUR DIFFUSION:

Le vérificateur général Michael Pickup a publié aujourd'hui (15 janvier) un rapport spécial de vérification opérationnelle au sujet du ministère des Services internes relativement à l'intrusion dans le site Web sur l'accès à l'information qui a eu lieu en avril 2018.

Dans son rapport, il souligne que le ministère des Services internes a omis de considérer adéquatement et de minimiser les risques évidents, et a mal géré la mise en oeuvre du site Web sur l'accès à l'information. Plus précisément, il souligne que les pratiques de gestion des risques et de gestion de projets du ministère étaient entièrement inadéquates, compte tenu du fait que la Nouvelle-Écosse devait être la première autorité au monde à mettre en oeuvre ensemble ce site Web et logiciel tierce partie.

En raison du volume d'erreurs décelées dans le processus de mise en oeuvre du nouveau site Web et logiciel, M. Pickup a conclu que la divulgation inappropriée de renseignements personnels n'était pas surprenante.

La commissaire à la protection de la vie privée a également publié un rapport au même sujet aujourd'hui, et il peut être consulté sur son site Web.

Le rapport spécial, les faits saillants de la vérification, des questions que les gens de la Nouvelle-Écosse devraient poser et des vidéos se trouvent sur le site Web du vérificateur général.

-30-

Personne-ressource: Darleen Langille

902-424-4108

Darleen.Langille@novascotia.ca